



PAR COURRIER

Montréal, le 27 mai 2019

Direction du Secrétariat corporatif

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 10612.1.1.432

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue dans le dossier mentionné en objet.

Vous trouverez ci-après l'information disponible concernant le nombre de clients qui se sont autoexclus de nos établissements pendant les périodes visées. Nous tenons à préciser qu'il ne faut pas additionner les données du tableau ci-dessous de façon individuelle pour tenter d'obtenir le nombre total de clients qui se sont autoexclus de tous les établissements, puisque celles-ci peuvent être comptabilisées à plus d'un endroit. En effet, un client qui choisit de s'exclure de plus d'un casino ou salon de jeux se retrouve comptabilisé sous chacun des casinos/salons de jeux concernés. Il est également à noter que la majorité des clients choisissent de s'exclure de l'ensemble des casinos/salons de jeux.

NOMBRE DE CLIENTS QUI SE SONT AUTOEXCLUS							
Périodes*	Casinos				Salons de jeux		Site de jeu en ligne
	Montréal	Lac-Leamy	Charlevoix	Mont-Tremblant	Québec	Trois-Rivières	
2017-2018	1 567	1 494	1 348	1 349	1 403	1 360	3 298
2018-2019	1 632	1 538	1 428	1 420	1 450	1 430	3 507

*1^{er} avril au 31 mars

Par ailleurs, nous désirons mentionner que la progression des revenus du jeu en ligne depuis les dernières années, et par le fait même l'achalandage sur le site, suit une tendance similaire à celle du nombre de clients qui se sont autoexclus du site.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec